



Lettres aux parents et aux élèves

Le SNES-FSU appelle les enseignants du second degré à la grève le 17 juin, jour de surveillance de la première épreuve du bac 2019.

Cette modalité d'action, exceptionnelle pour des professeurs attachés à la réussite de leurs élèves et à l'existence de diplômes nationaux, montre bien la gravité de la situation dans laquelle se trouve l'Education. Elle est le fruit d'absence de réponses et de concertations depuis 15 mois pendant lesquels les enseignants se sont mobilisés par des grèves, des manifestations, des pétitions et diverses interpellations au gouvernement.

- **Bac - 2**

Il s'agit de l'avant dernier bac avant une réforme qui entérinera sa transformation en *Bac maison*, synonyme de rupture d'égalité, ne donnant plus aucun droit à une poursuite d'étude pour les lycéens, dans le prolongement de Parcoursup. Un bac qui réduira grandement les temps d'enseignement et qui va considérablement contraindre le travail dans les établissements par l'organisation répétée d'épreuves anticipées.

- **Le 17 juin, les premières épreuves du Bac 2019.**

La grève porte sur le premier jour des épreuves du baccalauréat. Jour de l'épreuve de philosophie notamment. Une discipline particulièrement mal traitée, tant par la réforme que par de nouveaux programmes très contestés.

En lycée, si les choix de structures de la classe de Première sont faits, tout le reste est encore en suspens et peut encore être infléchi : le nombre de spécialités en terminale, l'organisation du bac et ses épreuves, programmes...

- **Le Gouvernement et le Ministre responsables**

Le ministre de l'Éducation porte la totale responsabilité de cette grève et des conséquences qui pourraient en résulter : **il n'a ni renoncé ni même infléchi ses projets** de réforme du lycée et du bac, largement contestés depuis deux ans. Des projets qui entérinent un lycée à deux vitesses, inégalitaire, assignant des élèves dans leur territoire et leur origine sociale par un choix de spécialités restreint.

Malgré les annonces présidentielles, **le ministre n'a rien fait pour rétablir le pouvoir d'achat des enseignants** largement entamé par des années d'austérité salariale. Pire, il supprime 2600 emplois dans le second degré pour la rentrée prochaine, particulièrement en collège, alors que les effectifs augmenteront partout en France.

Malgré des mobilisations convergentes des enseignants et des parents, du 1er et du 2nd degré, il maintient sa loi, sans discussions, qui conduit, par l'intimidation, à museler la profession.

Enfin, en imposant une réforme de la fonction publique qui dénature complètement le fonctionnement des services publics, le gouvernement et sa majorité partage cette responsabilité.